



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Siègne

La voix du patrimoine de Siègne

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Courson : le moulin de Quérité et le Grand moulin de Courson ASVPVS n°64 2013



La commune de Courson est traversée par la Sénène, petit cours d'eau, long de 14, 200 km, et un des premiers affluents de la rive droite de la Siègne. Elle prend sa source au Brieu, village de la commune de Sept-Frères, canton de Saint-Sever et se jette dans la Siègne au village des Ponts à Beslon. Le cours d'eau alimentait deux moulins sur ladite commune de Courson, objets de cette notice : le moulin de Quérité et le grand moulin.

Ces deux moulins situés sur la rivière Sénène viennent de la succession de Philippe Guérin, mort il y a plus de quarante ans à la date de cet acte. L'abbé Guérin, son fils



héritier, décédé le 30 novembre 1818, était succursaire de la Villeneuve au diocèse de Mantes. Ces mêmes immeubles avaient été acquis de la dame

carte de l'état major 1820-1866

Françoise, Marthe de Clinchamps le 5 avril 1755 (maitre Loysel, notaire à Saint-Sever). Le grand moulin est à trois tournants d'après l'acte de vente daté du 16 août 1841 (notariat de Montbray en 5 E 7536). Il est travaillant et ses ustensiles généralement quelconques, tant au dehors qu'au-dedans, sont compris dans la vente. Il se L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Siègne

La voix du patrimoine de Siègne

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr



Carte de Cassini XVIII -ème siècle

consiste en un bâtiment neuf contenant dans son appartement les mécaniques et les ustensiles dudit moulin et servant pour le surplus de cave, écurie, chambre, grenier, retraite à porcs. Les terres se consistent d'un plant de pommiers, deux portions de pré d'une superficie de 27 ares.

Le moulin à huile dit « de Quérité » se compose de quatre tournants dont trois à blé et un à huile et des travailleurs vivants avec tous ses ustensiles. Il se consiste en un grand de bâtiment dont un appartement contenant les trois moulins. Le moulin de Quérité est à nouveau vendu le 11 septembre 1875 par Louis, François Pinel, ancien meunier à Courson, désormais boulanger à Fontenermont, à Constant, Victor Prenveille, garçon meunier et à Pauline, Emilie Lemasson, son épouse, demeurant à Beslon. Le



moulin de Quérité renferme trois tournants et se compose d'un corps de bâtiment renfermant les moulins, chambres audessus, cave, pressoir, deux autres chambres au-dessus, étable, grange, charreterie, grenier, d'un jardin légumier, plant de pommiers, trois petits prés, le tout de 70 ares ainsi que le pré au cellier de 12 ares, au village des hauts

vents, le champ de la crière en labour de 40 ares la pièce de terre appelée l'acre, de 50 ares, tous ces immeubles situés à Beslon. Le pré au cellier avait été vendu par Jacques Deschamps, propriétaire à Courson, à Louis, François Pinel, meunier, demeurant à Courson (maitre Godefroy, notaire à Villedieu : 5 E 16825). Une

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Siègne

La voix du patrimoine de Siègne

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

vente par adjudication du moulin de Quérité a lieu le 24 mars 1881 (maitre Regnault, notaire à Montbray), à la requête de Constant, Victor Prenveille et sa



Mariette de la Pagerie 1689

femme, Pauline, Emilie Lemasson au profit de Gustave, Denis Eudeline, meunier à Courson, moyennant 10740 francs (3 Q 5910, ACP de Percy, folio 5 - 6, cases 7-8, 1-8, 1-4). Le moulin est toujours à trois tournants dont le 1er est affecté au froment, le second pour

l'orge et le 3e pour l'orge et l'avoine. Le moulin retient en 1935 l'attention du service hydraulique en raison d'une inondation causée par un exhaussement exagéré du plan d'eau, non fondé (fonds de la Sous-préfecture de Vire : Z 2864, dossier 1236 aux archives départementales du Calvados). Le grand moulin de Courson au village de la Villorie, est à nouveau vendu le 16 juin 1888 (maître Charuel, notaire à Montbray : 5 E 7591) par Augustine, Geneviève Chevrel, épouse autorisée de Jacques, Victor Gendrin, demeurant à Montbray, à Jules, Louis Chevrel, meunier à Montbray. En effet, Auguste, Antoine Chevrel, meunier et Rose Blouet, son épouse, mariés en 1841, avaient acquis le grand moulin à trois tournants constitué de bâtiments d'habitation et d'exploitation et divers immeubles d'un seul tenant (C 584-590 et 590 bis) de Pierre, Gustave Boissel, demeurant à Paris ; Léon, Honoré Boissel, demeurant à Courson et Arsène Boissel, ancien meunier, demeurant aussi à Courson, selon qu'il résulte d'un procès-verbal d'adjudication daté du 14 juin 1862 et d'un procès-verbal dressé par maître Legueut, notaire à Saint-Sever, ainsi qu'un cahier-des-charges par le même notaire, le 17 avril de la même année.

L'ensemble des recherches, textes ont été effectués par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.